

À Paris, le 16 août 2023

COÛT DE LA RENTRÉE 2023 :

Des frais de rentrée toujours en hausse pour l'année des infirmier·ère·s !

À l'approche de la rentrée, les étudiant·e·s infirmier·ère·s en formation socle devront dépenser **3 182,95€ en moyenne** sur le mois de septembre. Une **augmentation de 8,83%** par rapport à l'année dernière, qui vient peser dans le budget de rentrée des ESI. Pour une formation intégrée à l'Université depuis 2009, les étudiant·e·s infirmier·ère·s de formation socle payent **158,46€ en plus** que les autres étudiant·e·s de l'enseignement supérieur.

D'après l'enquête bien-être 2022 de la FNESI, 12% des étudiant·e·s infirmier·ère·s arrêtent leur formation à cause de difficultés financières !

Ce n'est pas nouveau, la santé financière des ESI est fragile, de part le statut d'étudiant·e mais également à cause de la formation infirmier·ère en elle-même. Cette année encore, 80 IFSI pratiquent des frais complémentaires illégaux, allant parfois jusqu'à plus de 300€ ! À l'heure où de simples rappels sont encore faits aux établissements, sans sanctions préjudiciables, **de plus en plus d'étudiant·e·s sont précarisé·e·s en toute impunité !**

L'arrêté du 23/01/2020 ne doit plus simplement être connu mais doit être respecté !

Les établissements de formation pratiquant ces frais doivent être sanctionnés !

Pour les étudiant·e·s en poursuites d'études, on constate également une augmentation du coût de la rentrée, et une hétérogénéité majeure des frais de rentrée pour ces formations. Les coûts de rentrée des étudiant·e·s infirmier·ère·s puériculteur·rice·s sont de **2 792,52€** soit une **augmentation de 6,18%**. Concernant les étudiant·e·s infirmier·ère·s de bloc opératoire, les frais s'élèvent à **2 802,84€** soit une **augmentation de 0,89%**. Pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s anesthésistes, une entrée en formation coûte **2 782,93€** soit une **augmentation de 2,80%**. Enfin, pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s en pratique avancée le coût de la rentrée s'élève à **2 586,88€** soit une **augmentation de 3,23%**.

La **FNESI déplore l'inactivité** du Ministère de la Santé et de la Prévention et des régions dans la gestion de ces nombreuses problématiques. Cela fait déjà trop longtemps que nous alertons sur cette situation et pour autant, de nouveau le coût de la rentrée augmente pour l'année 2023.

S'intéresser à la santé des soignant·e·s doit également passer par la sécurité de leur santé financière, et ce, dès leurs études.

MANON MOREL
PRÉSIDENTE
PRESIDENCE@FNESI.ORG
06.40.81.65.09



KÉVIN BRIGE
EMMA PELTAIS
PRESSE@FNESI.ORG
06.59.35.54.33